

Ce formulaire peut également être complété sur notre site web : [www.avogelinstitute.com](http://www.avogelinstitute.com)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

No. de téléphone : \_\_\_\_\_

No. de télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom du groupe (si applicable) : \_\_\_\_\_

No. de client Bioforce (si applicable) : \_\_\_\_\_

Catégorie d'entreprise :  Magasin d'aliments naturels  Pharmacie  Intérêt personnel  Supermarché  
 Praticien (spécifier) \_\_\_\_\_

**SVP CHOISIR UNE DES OPTIONS SUIVANTES :**

Je désire recevoir les modules par la poste (15\$+ TX)

Je désire télécharger les modules du site web

**INSCRIPTION INDIVIDUELLE**

Frais d'inscription : 75\$

Frais de scolarité : 275\$

Sous-total : 350\$

Plus les taxes applicables : \_\_\_\_\_

**Total :** \_\_\_\_\_

**INSCRIPTION DE GROUPE (5 ET PLUS) & PAR INTERNET**

Frais d'inscription : 75\$

Frais de scolarité : 225\$

Sous-total : 300\$

Plus les taxes applicables : \_\_\_\_\_

**Total :** \_\_\_\_\_

**TAXES: Nouvelle-Écosse 15%, Ontario 13%, Colombie-Britannique 12%, autres provinces 5%, Québec TPS 5% + TVQ 8.5%**  
***Veillez ajouter les frais de livraison 15\$ (plus les taxes) si vous recevez les modules par la poste***

**PAIEMENT**

Vous pouvez payer par : svp choisir  carte de crédit  chèque

Numéro de carte de crédit : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_  Mastercard  Visa

Signature : \_\_\_\_\_

Veillez faire un chèque à l'ordre de **Bioforce Canada Inc**, le joindre à ce formulaire d'inscription rempli (sauf si vous avez choisi de remplir le formulaire en ligne) et faire parvenir le tout à :

**PAR LA POSTE :**

Institut A.Vogel  
3347 des Sources, B.P. 38056  
Dollard-des-Ormeaux, QC  
H9B 1Z0

**PAR TÉLÉCOPIEUR :**

(514) 421-6446  
1-888-542-8202  
(chèque à envoyer par la poste)

Le paiement sera débité de la carte de crédit ou le chèque encaissé une semaine avant l'envoi du matériel.

**VEUILLEZ CHOISIR VOTRE SESSION :**

- 11 juillet 2011
- 15 août 2011

**DATES LIMITES POUR LES INSCRIPTIONS :**

- 4 juillet 2011
- 8 août 2011

## **GÉNÉRALITÉS**

- ~ Le cours de phytothérapie est composé de douze (12) modules.
- ~ Envoi par la poste :
  - Tous les modules sont envoyés au début du cours.
- ~ Téléchargement :
  - téléchargement à votre convenance.
- ~ L'évaluation (Vrai ou Faux) que l'on retrouve à la fin de chaque module doit être retournée par fax ou par courrier ou complétée directement sur le site web.
- ~ Un échéancier suggéré est envoyé au début du cours.
- ~ La note de passage pour chaque module est de 60 p. cent. Si le participant n'obtient pas la note de passage, une seconde évaluation lui sera envoyée avec un nouveau délai.
- ~ À la fin du cours, un certificat indiquant quels modules ont été réussis est remis au participant.

## **COÛT ET FRAIS**

- ~ Le coût du cours de douze (12) modules est de 350\$ plus taxes, incluant les frais d'inscription de 75\$.
- ~ Si cinq (5) personnes ou plus d'une même entreprise s'inscrivent ou si vous choisissez de télécharger le cours du site web, le coût du cours est alors de 300\$ plus taxes, incluant les frais d'inscription de 75\$.
- ~ Pour recevoir les modules par la poste, veuillez ajouter 15\$ de frais de livraison, plus taxe(s).
- ~ Aucune taxe ne sera facturée pour les étudiants non-résidents du Canada.

## **PAIEMENT**

- ~ Les paiements par carte de crédit (Mastercard ou Visa) ou par chèque émis à l'ordre de Bioforce Canada Inc. sont acceptés.
- ~ Le paiement sera débité de la carte de crédit ou le chèque encaissé, une semaine avant le début de la session.
- ~ Le paiement complet du cours doit être joint à l'inscription.

## **REMBOURSEMENT**

- ~ Les frais d'inscription de 75\$ ne sont pas remboursables.
- ~ Une fois les modules envoyés, les frais de livraison ne sont pas remboursables.

### **Avant le début du cours**

- ~ Le cours est remboursable si l'Institut reçoit un avis écrit d'annulation avant la date limite d'inscription.

### **Après le début du cours**

- ~ Le cours n'est pas remboursable lorsque les trois (3) premiers modules sont complétés, ou l'équivalent selon le calendrier – que les modules soient complétés ou non.

## **DÉLAIS**

- ~ Advenant l'obligation pour un étudiant d'interrompre son cours pour une période prolongée, l'Institut doit en être avisé. Les étudiants disposent de deux (2) ans à partir de leur date de début de cours pour reprendre le cours sans avoir à recommencer les modules terminés et sans avoir à payer les frais d'inscription et les coûts du cours à nouveau.